

où l'*e* n'est point ouvert, mais fermé, quoiqu'il termine la syllabe, et qu'il soit suivi d'une consonne et d'un *e* muet.

2° Ces phrases : *aimé-je, dussé-je, veillé-je, etc.*, dans lesquelles l'*e* est également fermé, et prend un accent aigu.—Voy. t. I, p. 313.

Voyez plus bas ce que nous disons sur l'emploi de la *diérèse*, et aux *Remarques détachées*, sur la manière d'écrire le mot *poète*.

On fait également usage de l'accent grave dans plusieurs mots, pour empêcher qu'on ne les confonde avec d'autres; par exemple, on l'emploie pour le mot *là*, adverbe, afin de le distinguer de *la*, article, ou de *la*, pronom relatif :

« L'égalité est au cimetière, mais elle n'est que *là*. » (M. DE LÉVIS.)

Où, pronom ou adverbe, s'écrit avec l'accent grave : « L'adversité « est le creuset *où* la vertu s'épure, et la pierre de touche *où* l'amitié s'éprouve. »

Où la vertu finit, *là* commence le vice.

Ou, écrit sans accent, sert purement de liaison, et alors il est conjonction, et peut se remplacer par *ou bien* :

Les rois sont, dans la main des dieux,

Les instruments de la clémence

Ou de la colère des cieux.

(J.-B. Rousseau, Ode 14, livre IV.)

(L'Académie. — Wailly. — Restaut.)

Dès s'écrit avec l'accent grave quand il signifie *à partir de, du moment où, puisque* : « L'homme *dès* sa naissance a le sentiment du « plaisir et de la douleur. » (MARMONTEL.)

Et il s'écrit sans accent quand il est article composé; alors il peut se tourner par *de les* : « *Des* talents précoces mûrissent rarement « — La plupart *des* gens ne jugent des hommes que par la vogue « qu'ils ont, ou par leur fortune. » (LA ROCHEFOUCAULD, Maxime 212.)

A s'écrit avec l'accent grave dans tous les cas où il est employé comme préposition : « Il n'y a pas de mérite *à* savoir l'orthographe, « mais il y a beaucoup de honte *à* l'ignorer »; il s'écrit sans accent, quand il forme la troisième personne du verbe *avoir* : « La religion « *a* pour piédestal l'humanité. »

La peine *a* ses plaisirs, le péril *a* ses charmes.

(Voltaire, *la Henriade*, chant IV.)

Ou quand il est employé substantivement : « Il ne sait ni *a* ni *b*. »

On emploie l'accent circonflexe (ˆ) lorsque la voyelle est longue, et qu'il y a suppression de lettre, comme dans les mots : *âge, bâil*

ier, tête, épître, côte, où le son est long, et l'on écrivait autrefois : *aage, baailer, teste, épistre, coste*. Mais *motion* s'écrira sans accent circonflexe sur l'*o*, parce qu'il y a allongement de son, sans suppression de lettre.

D'après le principe que nous venons d'établir, il faut mettre un accent circonflexe, 1° sur *a* long qui précède ou *ch*, comme dans *lâche, tâche, fâcheux*; ou *t*, prononcé avec le son qui lui est propre, comme dans *château, gâter, bâtir*. Quoique l'*a* soit long dans *nation*, il ne prend pas d'accent circonflexe, parce que le *t* n'a pas le son qui lui est propre, mais celui du *s*. — 2° Sur l'avant-dernier *e* des mots en *ème* : *même, blême, extrême*. (Excepté cependant les adjectifs numériques ordinaires, comme *deuxième, troisième, etc.*, et plusieurs mots comme *problème, système* et *poème*). — 3° Sur l'*i* des verbes en *âtre*, comme *naître, paraître*; en *ôtre*, comme *accroître*; dans tous les temps où *i* est suivi de *t* : il *naît*, il *paraîtra*, nous *ac-*
croîtrons.

Remarquez qu'on ne met jamais de point sur l'*i* surmonté d'un accent circonflexe.

4° Sur l'*o* qui précède les finales, *le, me, ne* : *pôle, rôle, dôme, fantôme, trône, zone*.

Cet accent se met encore sur les pronoms possessifs, le *nôtre*, le *vôtre*, etc., mais on ne le met pas sur *notre, votre*, suivis d'un substantif et non précédés de l'article.

On en fait également usage à la première et à la seconde personne plurielle du préterit défini de l'indicatif : *nous aimâmes, vous aimâtes, nous reçûmes, vous reçûtes*, etc.; et à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *qu'il fût, qu'il eût, qu'il aimât, qu'il reçût*, etc.

(L'Académie, Girard, Wailly, Restaut.)

Cet accent ne se met pas sur l'*u* de la préposition *sur*, ni sur celui du substantif masculin *mur*. « Réfléchissez *sur* les merveilles « de la nature, et osez dire qu'il n'y a point de Dieu. »

On peut dans les prisons entraîner l'innocence;

Mais l'homme généreux, armé de sa constance,

Sous le poids de ses fers n'est jamais abattu :

S'ils pèsent *sur* le crime, ils parent la vertu.

(M. Raynouard, *les Templiers*.)

Mais on le met sur l'*u* des mots *mûr, sûr* (adjectifs), etc., parce qu'on écrivait autrefois *meur, seur*.

(Girard et Beauzée.)

Ami *sûr* et douce amie

Font le charme de la vie.

(La Fontaine.)

Des raisins, *mûrs* apparemment,
Et couverts d'une peau vermeille.

(Le même, *le Renard et les Raisins*.)

Il se met aussi sur le mot *du*, participe du verbe *devoir*, afin d'empêcher qu'on ne le confonde avec le mot *du*, article : « Songez que « votre cœur est un bien qui m'est *dû*. »

Arrêtez ! à ses mœurs votre respect est *dû* ;
La vertu dans les fers est toujours la vertu.

(Gresset, *Édouard*, acte III, sc. 6.)

Toutefois ce participe ne prend d'accent ni au pluriel masculin, ni au féminin, tant singulier que pluriel ; parce qu'alors le participe *dû* ne peut être confondu avec l'article composé *du* (434).

(434) Pour ne rien laisser à désirer sur l'*accentuation*, nous allons donner ici la liste des mots dans lesquels on fait usage de l'accent circonflexe ; bien entendu que nous n'y comprendrons pas ceux auxquels s'appliquent les règles contenues dans les derniers alinéas qui concernent cet accent.

Acre, *âge*, *âne*, *appât* (amorce), *àpre*, *blâme*, *dégât*, *mâle*, *mât* de vaisseau, *pâle*.

Ancêtre, *apprêt*, *arête* de poisson, *arrêt*, *bêche*, *bêler*, *bête*, *champêtre*, *chêne* (arbre), *conquête*, *crêpe*, *crête*, *dépêche*, *empêche*, *être* et ses composés, *bien-être*, *peut-être*, etc. ; *archevêque*, *évêque*, *fenêtre*, *fêter*, *forêt*, *frêle*, *gêne*, *grêle*, *hêtre* (arbre), *honnête*, *intérêt*, *mêler*, *pêche* (fruit), *pêcher* (du poisson), *pêle-mêle*, *prêcher*, *prêt*, *prêter*, *prêtre*, *protêt*, *quête*, *enquête*, les *rènes* d'un cheval, *revêche*, *rève*, *salpêtre*, *tempête*, *tête*, *vêler*, les *vêpres* et *vêtir*.

Abîme, *ainé*, *puiné*, *dîner*, *épître*, *fatte* (sommet), *fraîche*, *gâté*, *gîte*, *île*, *maître*, *regître*, *surcroît*, *traîner*, *traître*.

Apôtre, *clôture*, *côté*, *côte*, *dépôt*, *entrepôt*, *hôpital*, *hôte*, *hôtel*, *impôt*, *mal-tôte*, *ôter*, *rôder*, *rôt*, *rôti*, *suppôt*, *tôt*, *aussitôt*, *bientôt*, *plutôt*, *tantôt*, *trône*.

Àoût, *affût*, *brûler*, *bûche*, *chûte* (*), *embûche*, *coûter*, *jeûne* (abstinence), *flûte*, *goût*, *joûte*, *piqûre*, *voûte*.

Les dérivés s'écrivent également avec un accent circonflexe : *àcreté*, *blâmer*, *arrêter*, *enchaîner*, etc.

AME. Ce mot, depuis Montaigne, s'est toujours écrit sans accent circonflexe, et l'Académie, Trévoux, Gattel, Boiste, Girard, Rolland, Prévost, M. Noel et M. La veaux n'en ont jamais fait usage. Cependant Féraud, qui voulait que l'on mit l'accent circonflexe sur toutes les syllabes longues, écrivait *ame* avec cet accent ; et, quoique l'Académie n'ait point admis l'innovation proposée par ce grammairien, elle a cependant, dans son *Dictionnaire*, édition de 1798, écrit le mot *ame* avec

(*) L'Académie écrit ce mot sans accent circonflexe sur l'*u* ; mais quelques grammairiens sont d'avis que cet accent est indispensable. En effet tout le monde prononce cet *u* long ; et l'accent est d'autant plus nécessaire que l'on prononçait autrefois *cheute*, et qu'alors l'accent doit remplacer l'*e*.

Sans vous parer pour lui d'une foi qui m'est *due*.

(Racine, *Mithridate*, acte IV, sc. 4.)

A ces beaux sentiments les dignités sont *dues*.

(Piron, *la Métromanie*, acte III, sc. 7.)

(Mêmes autorités.)

Enfin l'accent circonflexe se met sur le mot *tû*, participe passé du verbe *taire*, pour le distinguer du pronom *tu* ; et sur *crû*, participe de *croître*, pour le distinguer de *cru*, participe de *croire* :

Pour ne la plus aimer, j'ai cent fois combattu :

Je n'ai pu l'oublier ; au moins je me suis *tû*.

(Racine, *Bérénice*, acte V, sc. 7.)

« Cet enfant a *crû* en moins de rien. » (L'Académie.)

§ VIII.

DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe est, dans la langue française, une petite marque en forme de virgule ('), que l'on met au haut d'une lettre pour marquer l'élosion ou la suppression d'une voyelle, quand le mot suivant commence par une voyelle. (Le *Dict. de l'Académie* et Dumarsais.)

Nous ne connaissons que trois lettres qui, se trouvant à la fin d'un mot, se suppriment avant un autre mot commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ces trois lettres sont *a*, *e* muet, *i* ; si

l'accent circonflexe ; mais comme cet accent suppose la suppression d'une lettre, et que l'on n'a jamais écrit *aame* ni *asme* ; comme ensuite cet accent sert à rendre une syllabe longue, et que la première syllabe du mot *ame* est longue, d'après les règles générales de la prononciation, nous ne pouvons adopter la dernière décision de l'Académie, puisqu'elle est contraire à tous les principes, et que d'ailleurs il nous est impossible de voir pour cette décision un motif raisonnable.

— On va voir que pour le mot *théâtre* l'usage a triomphé de l'étymologie ; il en est de même pour le mot *âme*. L'Académie, en 1835, a persévéré dans l'emploi de l'accent circonflexe. Quoiqu'il puisse nous suffire ici de constater le fait, parce qu'en pareil cas l'Académie fait autorité, nous ajouterons cependant que le mot *âme* est évidemment formé par contraction, soit qu'on le tire du grec *ἀνέμω*, soit qu'on lui donne pour origine le latin ou l'italien *anima*. Or la contraction qui rend la première syllabe longue, tandis qu'elle est brève dans *amour* qui n'est pas contracté, nous semble un motif suffisant pour admettre l'accent circonflexe. A. L.

THÉÂTRE. Ce mot devrait, par les mêmes motifs, s'écrire sans accent, puisque d'ailleurs il vient évidemment de *theatrum* ; mais ici tous les lexicographes et l'usage généralement adopté en ont décidé autrement.

(Domergue, page 206 de ses *Solut. gramm.*)

nous en avons d'autres qui se suppriment dans quelques circonstances, on n'applique point à cette suppression le terme d'élision.

(Demandre, *Dict. de l'Elocut.*)

La lettre *a* et la lettre *e* se retranchent dans l'article *le*, *la*, et dans le pronom *le*, *la* : « Les vertus se perdent dans l'intérêt, « comme les fleuves se perdent dans la mer. » (LA ROCHEFOUCAULD, Maxime 171.) — « L'envie est détruite par la véritable amitié, et la « coquetterie l'est par le véritable amour. » (Le même, Max. 376.)

La lettre *i* s'élide dans la conjonction *si*, avant le pronom masculin *il*, tant au singulier qu'au pluriel : « Il viendra *s'il* peut ; » — « Ils auront tort *s'ils* se fâchent » (L'Académie); mais cela n'a lieu avant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence, quand même ce serait par un *i*; et l'on dit et écrit : « *Si* elle vient. » — « *Si* on vous dit que. » — « *Si* un homme était assez téméraire. » — « *Si* Irène avait tenu une autre conduite. »

(Le *Dict. de l'Académie*, Th. Corneille, sur la 549^e Rem. de Vaugelas, et Dumarsais, *Encycl. méth.*, au mot *apostrophe*.)

Si, précédé de la conjonction *et*, s'employait autrefois pour dire *cependant*, *avec cela*, *néanmoins*; et alors il ne perdait jamais sa voyelle, non pas même devant le pronom. « Il est brave et vaillant, « et *si* il est doux et facile. » — « Je souffre plus que vous, et *si* je « ne me plains pas. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*.) — Employé dans ce sens, *si* est une expression qui a vieilli et dont on ne se sert plus que dans le langage familier.

L'*e* muet final s'élide toujours dans la prononciation et dans l'écriture, devant une voyelle, dans les monosyllabes : *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *ne*, *ce*, *le*. On en marque l'élision par l'apostrophe : *J'y cours*, *je m'y rendrai*, *je t'admire*, etc. L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois dans la prononciation et même dans l'écriture, devant des substantifs féminins qui commencent par une consonne; on dit et on écrit : *Grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*, *grand'salle*, *grand-chambre*, *grand'chère*, *grand'croix*, *grand'pitié*.

(Th. Corneille, sur la 173^e Rem. de Vaugelas. — L'Académie, page 190 de ses *Observ.* — Restaut, et le *Dict. de l'Académie*.)

Cependant il n'y a que les mots *grand'mère*, *grand'tante*, pour lesquels la règle soit générale; et si on supprime l'*e* de *grande* dans d'autres mots, ce ne peut être que dans le style marotique, dans la fable et dans le vaudeville.

La pauvre femme eut si *grand'peur*.

(La Fontaine, fable 184^e, *le Mari*, *la Femme et le Voleur*.)

Quand le mot *grande* est précédé de quelque prépositif ou équ

valent de l'article, l'*e* muet final ne souffre pas d'élision, et l'on dit : *Une grande chambre*, *la plus grande chère*, *une très grande messe*, *la plus grande peine*, etc.

(Th. Corneille, sur la 175^e Rem. de Vaugelas. — Et l'Académie, page 190 de ses *Observ.*)

L'*e* muet de la préposition *entre* s'élide dans les verbes réciproques, *s'entr'aider*, *s'entr'accorder*, *s'entr'accompagner*, *s'entr'accuser*, *s'entr'excuser*, *s'entr'ouvrir*, etc.

Féraud, Wailly, Demandre, Gueroult, Lévizac écrivent avec élision *entr'elles*, *entr'eux*, *entr'autres*, et M. Maugard a dit et écrit : « Les véritables sages vivent *entr'eux* retirés et tranquilles. »

Trévoux écrit sans élision *entre elles*, *entre une et deux heures*.

Et l'Académie, aux mots *abouchement*, *agent*, etc., etc., écrit aussi *entre eux*. Cette autorité doit faire loi.

Toutefois il n'y a aucun doute que l'on écrit sans élision : « *Entre* « onze heures et midi. » (L'Académie.) « *Entre* un bon et un mauvais ami. » — « *Entre* amis. »

L'*e* final de *jusque* s'élide avant *a*, *au*, *aux*, *ici* : *JUSQU'A Rome*. — *JUSQU'AU ciel*. — *JUSQU'AUX nues*. — *JUSQU'ICI*.

(Le *Diction. de l'Académie*, Domergue, Wailly et Restaut.)

L'*e* de *puisque* et de *quoique* s'élide, mais ce n'est que quand ces mots sont suivis de *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*, ou d'un mot avec lequel ces conjonctions sont immédiatement liées : « *Puisqu'ainsi* est. » — « *Puisqu'il* le veut. » — « *Quoiqu'elle* soit. » — « *Quoiqu'il* soit. » (L'Académie.) — « *Puisqu'un* ami vous en prie. »

Mais on écrira : « *Puisque* aider les malheureux est un devoir. » — « Le maître de la maison me paraît un homme généreux, *quoique* « un peu fier. » (VOLTAIRE.) — « *Quoique* étranger, on vint me « chercher pour me faire roi. » (FÉNELON, *Télémaque*.) — « *Quoique* « invisibles, il est toujours deux témoins qui nous regardent : Dieu « et la conscience. » (Le même, *Dialog. De Dion et de Gélon*.)

(Domergue, page 156.)

L'*e* final de *quelque* s'élide devant *un*, *une*; *quelqu'un*, *quelqu'une*; et dans : *quel qu'il soit*, *quelle qu'elle soit*.

Dans les autres cas, l'*e* ne s'élide pas :

J'avais de *quelque espoir* une faible étincelle.

(Voltaire, *Méropé*, acte II, sc. 2.)

« J'aimerais mieux m'aller cacher dans *quelque île* déserte, que de « me charger de gouverner une république. » (FÉNELON, *Dialogue de Dion et de Gélon*.) — « Comme je m'imagine que vous avez *quelque*

« impatience de voir quelque chose de la satire des femmes, etc. » (BOILEAU, *Lettre à Racine.*) — « Tâchez de trouver quelque autre chose « qui vous satisfasse. » (RACINE, *Lettre à Boileau.*) — « Quelque élé-
« gante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des
« végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéres-
« ser. » (J.-J. ROUSSEAU, *Confessions.*) (L'Académie, Domergue et Féraud.)

Wailly, Lévizac, Lhomond, MM. Le Tellier et Gueroult sont d'avis d'éliminer l'e final de *quelque*, quand il est suivi du mot *autre*. Mais l'Académie, en 1835, écrit toujours *quelque autre*.

L'e final de *presque* ne s'élide que dans *presqu'île*; hors de là, on l'écrit sans élision : « Un ouvrage *presque* achevé, un habit *presque* « usé. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*, ceux de Richelet et de Féraud.) — « On peut regarder le climat comme la cause première et *presque* « unique de la couleur des hommes. » (BUFFON, *Histoire de l'Homme.*) — « Dans la constitution économique des états, de longues vic-
« toires ressemblent *presque* à des défaites. » (THOMAS, *Essai sur les Éloges*, chap. 23.)

A et *e* ne s'élient pas dans les pronoms relatifs *LE*, *LA*, placés après un impératif, ni dans *là*, adverbe : « Menez-*le* à Paris. » — « Ira-t-il *là* avec vous? » (L'Académie.)

A et *e* ne s'élient pas non plus dans *de*, *le*, *la*, *que*, *ce*, employés avant les mots *huit*, *huitaine*, *huitième*, *onze*, *onzième*, et avant l'expression *oui* et *non*. — « De *huit* qu'ils étaient. » — « Le *huit* du « mois. » — « Le *onze* de janvier. » — « Le *oui* et le *non*. » (D'OLIVET, *Prosodie franç.*, page 53 et suiv. — Wailly, page 476. — Le *Dictionnaire de l'Académie*, aux mots *huit*, *onze*, *oui*, *un*.)

— Les mots *huit*, *huitaine*, *huitième* ne font point une exception, puisque le *h* est aspiré, comme nous l'avons dit, t. I, p. 52. Nous avons également parlé à la page 31 de l'aspiration des autres mots. A. L.

Jamais, dans aucun cas, on ne doit en écrivant éliminer l'e muet de la préposition *contre*; ainsi, on écrit sans élision : *contre-allée*, *contre-amiral*, *contre-enquête*, *contre-hermine*, *contre-ordre*, etc., etc.

Oui, Lamoignon, je suis les chagrins de la ville ;

Et *contre eux* la campagne est mon unique asile.

(Boileau, Épître VI.)

(Les *Dictionnaires de l'Académie* et de Féraud, à chacun de ces mots.)

Enfin les diphthongues *moi* et *toi*, placées après un impératif, s'élient devant *en*, jamais devant *y* : *donnez-m'en*, *va-t'en*. Mais on dit : *conduisez-y-moi*, et non pas *conduisez-m'y*. — Voy. t. I, p. 316.

(Décis. de l'Acad., page 142. — Ses *Observations sur les Rem. de Vaugelas*, page 110, et son *Dictionnaire*, aux mots *moi* et *me*.)

§ IX.

DU TIRET.

Le *tiret* est un petit trait, droit et horizontal en cette manière (—), qu'on met entre deux mots que l'on veut unir, soit parce qu'ils sont censés ne faire qu'un même mot, soit parce qu'il n'est pas permis de les séparer dans le discours.

On le met, 1° entre les mots radicaux des mots composés, tels que *chef-d'œuvre*, *arc-en-ciel*, *serre-tête*. (Beauzée, *Encycl. méth.* au mot *tiret*.)

2° Entre les mots qui sont réunis pour ne former qu'une seule expression, comme : *c'est-à-dire*, *vis-à-vis*, *peut-être*, *sur-le-champ*, etc. (Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

3° Entre le pronom personnel et le mot *même* : *moi-même*, *lui-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*. (Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

4° On le met après le verbe, quand il est suivi du pronom qui en est le sujet, ou des mots, également sujets, *ce* et *on*, pour quelque raison que se fasse cette transposition : « Irai-je? Viendrez-vous? « Aussi le croyons-nous. Puisses-tu réussir! Était-ce moi? Sont-ce « vos livres? Que dit-on? » (BEAUZÉE.)

5° Lorsque ces mots *il*, *elle*, *on* (435) sont ainsi transposés après un verbe terminé par une voyelle, on place entre eux un *teuphonique*, que l'on sépare du verbe par un *tiret* et du sujet par un *autre* : « M'aime-t-elle? Les approuve-t-on? Puisse-t-il se désabuser! » — « La mort n'a-t-elle pas toujours surpris, et ne surprendra-t-elle « pas toujours les hommes? » — « Quand on donne des conseils, « pourquoi ne donne-t-on pas aussi la sagesse d'en profiter? » (LA ROCHEFOUCAULD, au mot *conseil*.)

Lorsque sur la nature on règle ses besoins,

Combien s'épargne-t-on de travaux et de soins! (Du Resnel.)

Observez bien que ce serait une faute de mettre une apostrophe au lieu du second *tiret*, comme beaucoup de gens le font sans réflexion.

(Beauzée et l'Académie.)

6° Lorsqu'après les premières et les secondes personnes de l'impératif, il y a pour complément l'un des mots : *moi*, *toi*, *nous*, *vous*,

(435) Observez bien que la lettre euphonique *t*, ne servant qu'à empêcher la rencontre de deux voyelles, cesse d'être employée lorsque le verbe qui précède *on* finit par une consonne, cette consonne étant toujours la lettre *t*, comme dans *craint-on*, ou la lettre *d*, comme dans *m'attend-on*, *se pend-on*?

le, la, lui, les, leur, en, y, on les joint aussi aux verbes par un tiret, et l'on met même un second tiret, s'il y a de suite deux de ces mots pour complément de l'impératif : « Donnez-moi, dépêchez-vous, flattons-nous-en, transportez-vous-y, accordez-la-leur, rends-la-lui. » (BEAUZÉE.)

Mais on écrit : *faites-moi lui parler*, et non *faites-lui-moi parler*, parce que *lui* est régime de *parler*, et non de *faites* : *venez me parler, va te récréer*, parce que *me* et *te* ne sont pas régis par les impératifs *venez* et *va*, mais par les infinitifs *parler* et *récréer*.

(Beauzée et le Dict. de Féraud, au mot impératif.)

7° On réunit aussi par un tiret les monosyllabes *ci*, *là*, *ce*, lorsqu'ils sont joints à des mots dont ils ne peuvent être séparés, à cause de leur liaison intime avec ces mots : *Celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *venez-ça*, *quels gens sont-ce-là?* — « Quel discours est-ce-là? » (RESTAUT et l'Académie.)

Toutefois on écrira sans tiret : « C'est là une belle action. » — « Que me dites-vous là? — Sont-ce là nos gens? » — « Vous avez fait là une belle affaire, » parce que dans ces phrases *là* n'est pas un mot indispensable, nécessaire; il n'y est employé que par une espèce de redondance, et pour donner plus de force et plus d'énergie au discours. (L'Académie.)

8° Tous les mots précédés de *très* se joignent également par un tiret. *Très-bien*, *très-fort*, *très-vaillant*, *très-sagement* (436); mais on écrit sans ce signe : *bien sage*, *bien aimable*, *fort bon*, *fort beau*.

(Lemare, page 56 de son *Cours pratique*. — Lavcaux, son *Dict des Diffic.* — Gattel, Boiste et le *Dict. de l'Académie*.)

9° On réunit encore par un tiret les mots précédés de la préposition *contre* : on n'en excepte pas même les cas où le mot qui suit cette préposition commence par une voyelle : *Contre-allée*, *contre-amiral*, *contre-enquête*, *contre-hermine*, etc. (L'Académie.)

10° Enfin on fait usage du tiret pour les noms de nombre, lors-

(436) Cependant M. Dessiaux, un des rédacteurs du *Journal grammatical*, est d'avis que l'on ne doit pas faire usage du tiret, considérant *très* comme un mot bien caractérisé, comme un tout bien distinct, et non comme une simple particule; et à l'appui de cette opinion, il cite Didot, Crapelet et autres imprimeurs qui n'en font pas usage. — Mais l'Académie, en 1835, a conservé encore le tiret dans toutes ces expressions. A. L.

que le dernier ne passe pas la dizaine; ainsi l'on écrit *dix-sept*, *dix-huit*, *vingt-deux*, *mil huit cent dix-huit*.

Quant à *quatre-vingts*, un usage constant et invariable lui donne le trait d'union, et ce n'est pas sans raison, puisque dans cette expression on ne pense pas à la multiplication qu'elle exprime, mais seulement à l'idée qu'elle réveille de la huitième dizaine. — Il en est de même de *quinze-vingts*, expression où l'idée de la multiplication est si bien effacée que l'on dit : *un quinze-vingt*.

(L'Académie, aux mots *dix*, *vingt*, *quatre-vingts*; Gattel, Féraud et M. Le Duc, l'un des rédacteurs du *Manuel des Amat. de la langue franç.*)

§ X.

DU TRÉMA OU DE LA DIÉRÈSE.

Le tréma ou la diérèse est une figure composée de deux points disposés horizontalement, en cette manière (¨), que l'on met sur une voyelle pour indiquer qu'on doit la prononcer séparément d'une autre voyelle qui la précède immédiatement, et avec laquelle elle formerait, sans cela, une diphthongue ou le signe composé d'une voix simple.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, et Girard.)

Quelques Grammairiens préfèrent de donner à ces deux points la dénomination de diérèse, mot qui signifie division; parce qu'en effet ce signe orthographique divise ou sépare une lettre d'une autre; et ils réservent le mot tréma à l'une des trois voyelles *e*, *i*, *u*, sur lesquelles on place la diérèse.

(Beauzée, *Encycl. méth.*)

L'usage général est d'employer la diérèse pour les mots *païen*, *aïeul*, *aïe*, *haïr*, *héroïde*, *héroïque*, *Esäu*, *Antinoüs*, *faïence*, *faïencier*, *laïque*, *naïf*, etc., afin d'indiquer que dans chacun d'eux la voyelle qui précède celle sur laquelle on place cette diérèse doit être prononcée séparément; ou, si l'on aime mieux, afin d'indiquer que la voyelle sur laquelle on la place commence une nouvelle syllabe, et ne forme, avec la voyelle qui la précède, ni une diphthongue, ni un signe composé d'une voix simple.

(L'Académie, Girard et Demandre, au mot *tréma*.)

On mettra également la diérèse sur l'*e* qui se trouve après un *u*, précédé de *g*, dans le mot substantif, *ciguë*, et dans les adjectifs féminins *ambiguë*, *exiguë*, *contiguë*, *aiguë*, pour indiquer que cette voyelle doit faire une syllabe distincte de celle de l'*u*, et que ces mots doivent être prononcés autrement que les mots *intrigue*, *brigue*, *figue*, etc., dans lesquels la lettre *u* n'est placée que pour donner au *g* une articulation dure.

(Demandre, au mot *tréma*.)

Mais aussi on se dispensera d'en faire usage dans les mots *statue, charrue, vue, étendue*, parce que leur prononciation est la même sans les deux points;

Ainsi que dans les mots *poésie, poétique, poétiser*.

(Le Dict. de l'Académie, édit. de 1835, et Domergue, page 162 de sa Grammaire, et page 148 de son Journal. — Wailly, page 473. — Restaut, page 352.)

Voyez les *Remarques détachées*, au mot *poète*, lettre *P*.

Il faut remarquer que l'*i* grec ne doit jamais être surmonté d'un tréma. Ce serait donc une faute d'écrire : *ciotien, moyen, essayer*. Il ne serait pas moins irrégulier de remplacer cette lettre par un *i* surmonté de deux points, et d'écrire : *ciotien, moien*, etc.

(Le Dict. de l'Académie, édit. de 1798. — Beauzée, *Encycl. méth.* Lettre *I*. — Wailly et Restaut.)

Enfin, ce serait encore abuser de la diérèse que de la mettre sur un *i* précédé d'un *e* accentué, parce que l'accent suffit pour faire détacher les deux voyelles; ou, en d'autres termes, lorsqu'une des deux voyelles peut être accentuée, le tréma ou la diérèse est inutile, et l'accent est de règle : alors on écrira : *athéisme, déifié, réintégration, déiste, plébéien*.

(Le Dict. de l'Académie et Domergue, page 157 de sa Grammaire.)

§ XI.

DE LA CÉDILLE.

La cédille (437) est une petite figure tournée de droite à gauche (ç) que l'on place sous la lettre *c*, avant les voyelles *a, o, u*, lorsque, par raison d'étymologie, on conserve cette lettre. De *glace, glacer*, on écrit *glaçant, glaçon*; de *France, Français*; de *recevoir, reçu*, etc.

En cette occasion la cédille sert à indiquer que le *c* ne doit pas prendre la prononciation dure qu'on a coutume de lui donner avant l'une de ces trois lettres, mais qu'il doit avoir la prononciation douce du mot primitif.

(Dumarsais.)

Par ce moyen, dit M. Maugard, le dérivé ne perd pas la lettre caractéristique, et conserve ainsi la marque de son origine.

(437) La cédille est une petite figure en forme de *z*, etc. Nos ancêtres écrivaient *francois, leczon, faczon*, etc. Ils déplacèrent ensuite le *z*, le mirent sous le *c* en le diminuant de grandeur; et du mot *zède*, ils firent le diminutif *zédille*, qu'on prononce *cédille*. (L'éditeur des *Rem. crit. sur le Dict. de l'Académie*.)

— Dumarsais fait venir ce mot de l'espagnol *cedilla*, qui signifie *petit c*; et l'Académie définit le signe : « petite marque en forme de *c* tourné de droite à gauche qu'on place, etc. » Mais l'étymologie ici importe peu. A. L.

Observez que ce serait une faute d'écrire avec la cédille *recevoir, adoucir*, etc.; puisque dans ces mots la voyelle qui suit le *c* n'est ni *a*, ni *o*, ni *u*, et qu'alors le *c* a naturellement le son doux.

§ XII.

DE LA PARENTHÈSE.

La parenthèse est une figure formée de cette manière (), et que l'on emploie pour clore une espèce de note qui jette un trait de lumière dans la phrase où elle est interposée, ou qui y ajoute une idée qui ne s'enchaîne pas avec les autres : elle doit être courte et vive. En voici plusieurs qui atteignent le but :

Je crois aussi (soit dit sans vous déplaire)
Que femme prude, en sa vertu sévère,
Peut en public faire beaucoup de bien,
Mais en secret souvent ne valoir rien.

(Voltaire, *la Prude*, acte I, sc. 4.)

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
Que l'on devait rougir de la duplicité;
Que trahir son ami c'était faire un grand crime,
Et que rien n'assurait plus de gloire et d'estime,
Que de s'immoler même aux droits de l'amitié.

(Destouches, *le Dissipateur*, acte I, sc. 3.)

Çaon se la donna (la mort). — Socrate l'attendit.
(Lemierre.)